

Réf: Dossier 340133

Avis de constitution

SOCIETE « NAMA TECHNOLOGIE »

Siège ABIDJAN Cocody Angré Bessikoi sur la voie de
l'église Temple des miracles, lot 4413 ilot 34, section NT
îlot 123, Lot 4413, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAMA TECHNOLOGIE »

Objet :

- Fourniture et maintenance de matériels
- Solutions technologiques et militaires
- Import-export de matériels informatiques,
- d'automates bancaires et de produits alimentaires
- Construction bâtiments
- Divers prestations
- Consultance, formation

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody Angré Bessikoi sur la voie

de l'église Temple des miracles, lot 4413 ilot 34, section
NT îlot 123, Lot 4413, Ilot 34

Dirigeant(s) M COULIBALY NANGA TENIMBE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09276 du 11/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55043/GTCA/RC/2024 du 11/09/2024

